



CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE

DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 21 juin 2023

Monsieur le secrétaire général pour l'administration, monsieur le directeur, mesdames, messieurs,

En préambule, l'UNSA Défense reste toujours opposée à la réforme des retraites et sa mesure emblématique de recul de l'âge légal de départ qui ne sera pas sans conséquences sur la vie des ressortissants. Cette mesure impactera inévitablement la santé des agents en provoquant des dégradations physiques et mentales qui se répercuteront sur des aides à caractère social plus importantes.

Aujourd'hui se tient le 101^{ème} conseil central de l'action sociale, démarrant sur un nouveau mandat. Nos représentants UNSA Défense participeront aux rendez-vous sur tous les sujets qui seront présentés. Les comités sociaux ont également été renouvelés ainsi que les commissions restreintes. Pour l'UNSA Défense, la manière dont sont désignés les représentants au sein des commissions restreintes dans certains lieux ne donne pas satisfaction du tout. L'UNSA Défense est demandeuse d'une procédure claire permettant une légitime représentation issue des comités sociaux.

L'UNSA Défense prend acte de la dotation d'un budget de 750 millions d'euros au profit du plan famille 2 pour une durée étendue de 2024 à 2030. L'UNSA Défense apprécie un budget qui permettra de toujours mieux répondre aux besoins des ressortissants civils et militaires, mais doute quand même sur l'utilisation effective des prestations par les personnels civils. Un RETEX du plan famille 1 sur sa réelle utilisation par les personnels civils pourrait avoir un intérêt certain.

L'UNSA Défense reste sensibilisée au sujet du réseau de l'action sociale qui est frappé d'une baisse d'effectifs et de difficultés dans le renouvellement du personnel. Cet état de fait a une répercussion importante sur l'organisation, l'assistance et les conseils apportés aux ressortissants. La proximité qui se faisait au travers de permanences au sein des unités perd de sa réalité, en raison du manque de temps et des difficultés liés à la baisse des effectifs. Le ratio d'1 assistant ou assistante de service social pour 500 opérationnels et 1000 sédentaires est-il toujours reflet de la réalité ?

L'UNSA Défense s'inquiète de l'inflation actuelle qui touche l'ensemble des ménages et par conséquent nos collègues civils et militaires. Ce ne sont pas les 1,5 % d'augmentation au 1^{er} juillet et les 5 pts d'indice en fin d'année qui vont modifier cet état de fait !

Une inflation atteignant 16% sur les produits alimentaires basiques a-t-elle un impact sur les demandes d'aides des agents du MINARM ? A ce propos, l'UNSA Défense aimerait obtenir une photographie du volet social pour en mesurer l'impact sur le quotidien du réseau des AS (secours urgents, secours, prêts sociaux) => 6 derniers mois 2022 et 6 premiers mois 2023.

L'UNSA Défense ne manquera pas d'intervenir en cours de séance si le besoin s'en fait sentir.

Merci de votre attention.